



**Règlement financier
Année scolaire 2023-2024**

2023/2024		Contribution des familles par enfant	Cotisation volontaire APEL	Cotisation volontaire Fonds solidarité	Badge
Maternelle		1 362 €	26 €	25 €	4.50 €
Primaire		1 473 €	26 €	25 €	4.50 €
Collège		1 617 €	26 €	25 €	4.50 €
Lycée	Seconde	1 760 €	26 €	25 €	4.50 €
	Cycle terminal	1 943 €	26 €	25 €	4.50 €

Les voyages scolaires, fournitures scolaires et prestations complémentaires font l'objet d'une facturation distincte ou d'une mise en ligne sous la forme d'un porte-monnaie via Ecole Directe.

Une réduction est appliquée sur la contribution scolaire pour les familles nombreuses : - 45 % pour le 3^{ème} enfant, - 80 % à partir du 4^{ème} enfant.

Les familles qui ne souhaitent pas souscrire aux cotisations de l'APEL et au Fonds de solidarité doivent le signaler à la comptabilité par écrit, par mail à comptable@sainte-elisabeth.com **au plus tard le 15 septembre 2023. Au-delà de cette date, aucune demande ne pourra être prise en compte.**

Restauration	Ecole	Collège et Lycée
Forfait restauration annuel (½ pension / 1 jour semaine)	233 €/an	290 €/an
Forfait restauration annuel (½ pension / 2 jours semaine)	466 €/an	580 €/an
Forfait restauration annuel (½ pension / 3 jours semaine)	699 €/an	870 €/an
Forfait restauration annuel (½ pension / 4 jours semaine)	933 €/an	1 160 €/an
Forfait restauration annuel (½ pension / 5 jours semaine)	1 165 €/an	1 445 €/an
Repas exceptionnel (1 jour)	10 €	10 €



Etude / Garderie	Ecole (1h30 / jour)	Collège (1h / jour, 16h45-17h45)
Forfait Etude/ Garderie annuel (1 jour semaine)	320 €/an	214 €/an
Forfait Etude/ Garderie annuel (2 jours semaine)	640 €/an	427 €/an
Forfait Etude/ Garderie annuel (3 jours semaine)	960 €/an	640 €/an
Forfait Etude/ Garderie annuel (4 jours semaine)	1 280 €/an	Pas d'étude le vendredi
Etude / Garderie Exceptionnelle (1 jour)	12 €	-

Autres prestations obligatoires	
KWYK (plateforme mathématiques) collège	11 € /an
Projet Voltaire pour les collégiens en 3ème	18 € /an
Sweatshirt (6 ^{ème} / seconde)	20€
Journée intégration 6ème	35€
Journée intégration 2nde	Entre 35 et 50€
Forfait théâtre (16 séances) PS, MS, GS et CE2	68 €

En cas de départ ou d'arrivée en cours d'année, seules les cotisations annuelles volontaires APEL et Fonds solidarité sont dues intégralement.

La contribution des familles est fixée en fonction du nombre de mois de présence (tout mois commencé est dû entièrement).

Concernant la restauration scolaire, étude et garderie, aucun changement durant le trimestre ne sera accepté. Les modalités et dates de changements pour la demi-pension sur le trimestre suivant vous seront transmises par message EcoleDirecte. Les absences ne font l'objet d'aucun remboursement.